

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 SEPTEMBRE

Scrutin de ballottage

Dimanche 6 octobre 1889

Arrondissement de Baugé

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. LACRETELLE

GÉNÉRAL DE DIVISION

Grand-officier de la Légion d'honneur.

ALARMS DES RÉPUBLICAINS

Bien qu'ils soient les maîtres, les républicains se heurteront à des difficultés qu'ils auront peine à résoudre. Les élections qui ont laissé le pouvoir aux républicains n'ont pas apporté d'argent au Trésor, bien au contraire. Aussi, comme M. Jules Roche l'avouait à Lyon ces jours-ci, la première difficulté à vaincre viendra des embarras financiers. « Il faudra aller au plus pressé, dit l'ancien rapporteur du budget : aussitôt la Chambre réunie, nos adversaires invalidés et le cabinet constitué, nous procéderons à un emprunt de deux milliards ! »

Deux milliards ! une grosse somme dont il faudra payer la rente aux prêteurs, soit 100 millions d'impôts nouveaux, tel sera le don de joyeux avènement de la Chambre. Le peuple succombait déjà sous le poids des impôts ; pour le récompenser de son vote, la République lui infligera une charge nouvelle de 100 millions. Le peuple criera, et les républicains lui riront au nez, en disant : Tu l'as voulu, Georges Dandin, tu l'as voulu ! Depuis douze ans, nous te pillons, nous te volons, et tu trouves que c'est bien, puisque tu nous as réélus ; alors pourquoi te plaindre ? Il est trop tard.

L'emprunt voté, que fera la Chambre ? Quelques énergumènes réclament les mesures les plus violentes : que l'on déporte un millier de réactionnaires et la République sera tranquille, dit le Parti ouvrier, et si cela ne suffit pas, on avisera. « Que la République, ajoute-t-il, réduise ses ennemis, découverts et masqués, à l'impuissance, et s'il ne suffit pas de leur couper les vivres, qu'elle coupe le reste ! »

Le couperet de la guillotine se rouille depuis la première République et on pourrait l'aiguiser de nouveau. On n'en viendra pas là, mais les braillards socialistes demandent le plus pour avoir le moins, et le gouvernement leur jettera à ronger quelques os de cléricaux ou des bourgeois pour les empêcher de les mordre.

Les radicaux, moins violents, seront plus embarrassants encore. Déjà ils réclament des réformes. « Que fera la Chambre ? demande M. Pelletan dans la Justice, toute la question est là. »

La Justice exige des réformes et l'on sait ce que la Justice entend par réformes : suppression du budget des cultes, impôt sur le revenu, etc. Si une partie des républicains les refusait, dit M. Pelletan, elle obligerait l'autre

« à relever son drapeau pour l'honneur et le salut de nos institutions ».

C'est la division annoncée.

Aussi, malgré leurs succès, les républicains sont alarmés.

Et nous comprenons leurs angoisses.

L'ÉLU MALGRÉ LUI

Le compagnon Joffrin, communal vaincu, adversaire brutal de l'opportunisme et même du radicalisme qu'il trouve trop bourgeois, se préparait à une seconde lutte devant les électeurs du 18^e arrondissement de Paris.

Malgré la majorité incontestable obtenue par le général Boulanger, le gouvernement avait déclaré qu'il y avait ballottage.

Et Joffrin disait : « Puisqu'il y a ballottage, je me remets sur les rangs. »

Joffrin le communal n'avait point demandé ce ballottage ; il se disposait à en profiter, voilà tout.

Cette attitude était à peu près correcte en face de la situation.

Mais voici que tombe sur ce communal une bien autre surprise.

Le ballottage, comme dans une féerie, se transforme en un résultat ferme, et Joffrin, qui avait déjà commandé ses affiches, apprend, en dinant chez le marchand de vins du coin, qu'il est élu.

Oui, la commission de recensement, plus audacieuse que le gouvernement, supprime comme nuls tous les bulletins portant le nom de Boulanger, et, comme Joffrin a obtenu le quart des voix des électeurs inscrits, ladite commission proclame l'élection de Joffrin.

Le gouvernement lui-même en est ébahi. Ils ne se connaissait pas des serviteurs aussi parfaitement plats.

Ainsi, sur 14,973 votants, 5,500 ont voté pour Joffrin et 9,473 ont porté leurs voix ailleurs, dont 8,303 pour le général Boulanger. — et la commission de recensement estime qu'il n'y a pas même ballottage !

Et elle proclame élu le candidat qui est en minorité flagrante !

C'était déjà bien fort, pourtant, que d'avoir proclamé le ballottage.

Que le général Boulanger soit considéré comme inéligible par les juriconsultes opportunistes, soit ; mais la Constitution réserve expressément à la Chambre le droit de trancher la question.

Par la déclaration de ballottage, le gouvernement avait donné une entorse à la loi constitutionnelle.

En proclamant Joffrin élu, la commission de recensement a violé ouvertement cette loi.

Est-elle bien sûre d'avoir rendu service au gouvernement en allant plus loin que lui ?

Et ne valait-il pas mieux attendre que la nouvelle majorité républicaine eût endossé la responsabilité d'une annulation scandaleuse ?

D'autant plus que cette décision illégale pourrait fort bien inquiéter la conscience de Joffrin...

On assure qu'il a des principes inflexibles, ce socialiste qui déteste profondément les opportunistes.

Il admettait le ballottage... Admettra-t-il la qualité d'élu qu'on lui jette à la tête ?

Qui est-ce qui fera une jolie grimace si le prétendu élu refuse le cadeau que vient de lui faire la commission de recensement ?

Mais, s'il acceptait...

Oh ! s'il acceptait, ce serait l'évanouissement de la dernière bribe d'honnêteté du parti républicain que l'on disait accroché au dernier rang des communalards qui n'ont pas encore pénétré dans le Patais-Bourbon.

MORT DU GÉNÉRAL FAIDHERBE

Le général Faidherbe, grand-chancelier de la Légion d'honneur, est mort samedi matin à neuf heures, à l'âge de 71 ans. Il était atteint de la gangrène sénile.

Né à Lille en 1818, élève de l'École polytechnique, le général Faidherbe avait fait les campagnes d'Afrique. Puis il avait été pendant longtemps gouverneur du Sénégal.

On sait le rôle qu'il joua pendant la guerre de 1870 dans l'armée du Nord.

En 1871, il fut nommé député de l'Assemblée nationale par le département du Nord.

En dernier lieu il était sénateur.

A l'exception de la famille, la dernière visite reçue par le grand-chancelier a été celle de M^{gr} le cardinal Richard. Le vénérable prélat avait été, lundi, demandé par le moribond et s'était longuement entretenu avec lui.

La voix était lente et pénible ; l'hydropisie gagnait le cerveau et l'agonie allait commencer.

Le lendemain, sur sa prière, l'archevêque de Paris vint l'administrer.

Le corps n'était plus qu'une immense plaie et la gangrène s'était emparée déjà des bras.

Aussi l'ensevelissement a-t-il été presque immédiat, sur l'ordre des médecins.

Revêtu de l'uniforme d'officier général et portant la grand-croix de la Légion d'honneur avec la médaille militaire, le général a été placé, l'avant-dernière nuit, dans le cercueil.

Les obsèques du grand-chancelier de la Légion d'honneur seront célébrées aux frais de l'Etat à la chapelle des Invalides.

Le corps sera ensuite transporté dans le caveau de famille.

Le jour des funérailles n'est pas encore fixé, mais il est probable que ce sera mardi ou mercredi.

Le corps du général Faidherbe n'est pas encore refroidi que déjà l'on s'occupe très activement de son remplacement. Six candidatures pour le poste de grand-chancelier de la Légion d'honneur se sont déjà produites : celles des généraux de division Billot, Février et Lewal et des vice-amiraux Thomasset, Krantz, et Peyron, ancien ministre de la marine.

Le gouvernement pencherait du côté d'un grand-chancelier civil, tel que M. Pasteur ou M. Alphan.

La Lanterne met le gouvernement en garde contre l'ambition de M. le général Billot, et espère que nos ministres sauront écarter cette candidature intempestive.

INFORMATIONS

M. Carnot ne se dissimule pas les embarras que va lui créer la composition de la nouvelle Chambre. On lui a déjà fait comprendre que la prétendue victoire du gouvernement est une défaite relative, et qu'il sera difficile à un ministère d'éviter la question de révision. En admettant que la révision ne soit pas votée, il faudra tenir compte de l'imposante minorité qui l'aura réclamée. Les modérés de la gauche, — nous parlons de ceux qui ne sont pas révisionnistes, — se montrent bien décidés à ne pas se prêter aux invalidations bruyamment annoncées par la suite parlementaire de M. Constans.

Ils manifestent l'intention de n'appuyer qu'une République faisant un retour en arrière. Or, les radicaux et les opportunistes veulent engager le pays dans la voie révolutionnaire.

La concentration républicaine est donc impossible.

Les nouvelles venues de Toulouse sont, paraît-il, alarmantes pour M. Constans, qui est parti pour aller soutenir en personne sa candidature très ballottée.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL BOULANGER

Le général Boulanger adresse aux électeurs de Montmartre la proclamation suivante :

« Électeurs de Montmartre,

» J'en avais appelé au peuple du jugement de la Haute Cour. Vous avez répondu aux iniquités sénatoriales en me choisissant pour vous représenter. Le suffrage universel a encore une fois fait justice du suffrage restreint.

» Mais, constatant que les manœuvres de pression et d'escamotage restaient sans effet, le gouvernement a poussé l'audace jusqu'à vous retirer des mains votre bulletin de vote. Je suis votre député, c'est un autre que la commission de recensement a proclamé à ma place.

» Jamais, depuis l'avènement du suffrage universel, on n'avait commis sur les droits des électeurs un pareil acte de brigandage.

» La vérification des pouvoirs législatifs appartient exclusivement à la Chambre, dont les privilèges, en même temps que les vôtres, sont ainsi foulés aux pieds.

» Vous continuerez à payer des impôts pour être représentés et vous ne le serez pas. On vous maintient toutes vos charges et on vous enlève tous vos droits.

» Les braves républicains de Montmartre sauront se les faire rendre, j'en ai la conviction. En attendant le jour de la République honnête et du gouvernement loyal, je suis fier d'être et je reste

» Votre dévoué député.

» Vive la France !

» Vive la République !

» Général BOULANGER. »

LES MORTS QUI VOTENT.

Nous lisons dans la *Presse* :

« M. de Susini, qui est venu passer quelques heures, à Paris tout exprès pour faire connaître la vérité sur cette élection extraordinaire (Toulouse), a les poches pleines de cartes électorales libéralement distribuées par les soins de la municipalité chère à Constans, et qui portent les noms de citoyens décédés.

» Il y a environ un millier d'électeurs d'ou-tre-tombe qui ont ainsi donné leurs voix à notre suave ministre de l'intérieur. Si l'on défalquait ces bulletins macabres, M. Constans, au lieu d'être ballotté, serait écrabouillé comme un vulgaire Ferry, et notre ami de Susini serait — comme il le sera d'ailleurs dans huit jours — député de la Haute-Garonne.

» Le truc est ingénieux, sinon absolument neuf; mais les ministériels de Toulouse l'ont appliqué d'une façon absurde. Ils ont, à tort et à travers, distribué les cartes de décédés à des amis qu'ils croyaient sûrs, sans se douter qu'il y avait dans le nombre de braves et honnêtes citoyens qui vendraient la mèche. »

ÉTRANGER

MONACO. — Les obsèques du prince Charles III ont été célébrées dans la cathédrale de Monaco avec une pompe magnifique, par l'évêque de Monaco, M^r Theuret, assisté de l'évêque de Nice, et de l'évêque de Vintimille.

L'orchestre de Monte Carlo a accompagné les chœurs de Palestrina, de Faure, de Bellini, de Chopin.

Le cortège qui accompagnait le cercueil du palais à l'église comprenait toutes les autorités, sociétés et congrégations de la principauté, la garde d'honneur et les carabiniers.

Le deuil était conduit par le prince Albert I^{er}, par le prince héréditaire et par le prince Charles de Wurtemberg-Urach, neveu du défunt. M. Carnot était représenté par le préfet de Nice.

Le décor funèbre, établi par M. Henri de Borniol, venait de Paris.

Pendant la journée, le cercueil est demeuré exposé; il a été descendu à six heures dans le caveau de la cathédrale.

LES JEUX DE MONACO. — Lord Salisbury a informé M. Waddington que, après le couronnement du prince héréditaire de Monaco, il communiquerait au gouvernement français une note le priant de se joindre au gouvernement anglais pour la suppression des jeux de Monaco.

ALLEMAGNE. — Le prince de Bismarck, qui veille avec un soin jaloux aux intérêts du commerce allemand d'exportation, a décidé

d'augmenter le nombre des consulats existants: ainsi il va être créé un consulat général à Batavia; un consulat à Hong-Kong, le consul de Canton qui faisait aussi fonction de consul à Hong-Kong ne suffisant plus à la besogne; un vice-consulat à Tchi-Fou. Il n'existait pas encore en Suisse de consulats allemands confiés à des hommes de la carrière; il va en être créé un à Bâle.

NOUVELLES MILITAIRES

UN VRAI TOUR DE FORCE

Une batterie du 2^e régiment d'artillerie vient, avec le concours du 30^e d'infanterie, d'accomplir un vrai tour de force, au cours des manœuvres exécutées dans les Alpes.

Cette batterie a passé, avec son matériel de campagne, de la vallée de Beaufort, dans la Tarentaise, en franchissant le Cormet d'Arèches, dont l'altitude est de 2,150 mètres.

Ceux qui connaissent ce chemin aux roches glissantes, aux tournants très aigus, à pente atteignant parfois 35 à 40 degrés, et dont la voie est en maints endroits de 4 m. 30 à peine sur le bord d'abîmes effrayants, se demandent comment nos canonniers ont pu passer par là, où jamais encore aucune voiture, même légère, ne s'était aventurée, et où les difficultés sont déjà considérables pour les mulets.

Il serait intéressant de connaître par quels moyens ce tour de force a pu être accompli.

La batterie n'a perdu ni homme, ni cheval, ni voiture dans cette dangereuse épreuve.

LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE

Il est question d'expérimenter prochainement un nouvel appareil destiné à reproduire télégraphiquement à grande distance un plan, un dessin, ou une carte militaire.

On compte beaucoup sur cet appareil, qui serait un perfectionnement des systèmes autographique et électro-chimique Caselli.

Si le système donne des résultats sérieux, on s'efforcera de le simplifier pour l'adapter aux télégraphes de campagne.

PHOTOGRAPHIE MILITAIRE

On vient d'employer pour la première fois, en Belgique, la photographie pour la surveillance des militaires.

Aux manœuvres dernières, dirigées par le lieutenant-général Van der Smissen, des photographes étaient postés sur le terrain où avaient lieu les opérations.

A l'issue des manœuvres, le général s'est fait apporter toutes les épreuves obtenues et a pu constater qu'on n'avait pas toujours suivi ses instructions.

C'est ainsi qu'au passage à gué de la rivière de l'Emblève il a remarqué que beaucoup de

soldats avaient laissé tremper dans l'eau leur cartouchière au lieu de l'attacher à leur fusil, comme le veut le règlement.

Il a également fait observer qu'on avait négligé de tendre une corde d'une rive à l'autre, pour permettre aux hommes de lutter au besoin contre le courant.

Enfin les épreuves photographiques ont donné lieu, de la part du général, à une foule d'observations.

LE CAPITAINE BORGNI-DESBORDES

On annonce la mort, à l'hôpital maritime de Cherbourg, du capitaine Borgni-Desbordes, du 136^e de ligne, frappé d'insolation aux environs de Coutances pendant les grandes manœuvres.

Le capitaine, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de cette ville, avait été ramené à Cherbourg dans un état alarmant.

Son corps sera transporté à Laval, où la cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale. Le capitaine Borgni-Desbordes était marié; il n'avait que 33 ans.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'École Industrielle de Saumur a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle.

M. Crémont, sous-lieutenant d'artillerie de marine, se rend à Saumur, pour y suivre les cours de l'École d'application de cavalerie.

Plusieurs de nos lecteurs nous prient de publier le résultat, par communes, des élections du 22 septembre dans le canton de Longué.

Nous acquiesçons volontiers à ce désir.

Communes	Inscrits	Votants	Lacretelle	Benoist	Combiér
Blou,	335	279	180	81	10
Courléon,	132	115	64	37	14
Jumelles,	435	350	154	177	19
Lande-Chasle,	57	51	10	40	1
Longué,	1,339	1,065	672	288	98
Mouliherne,	538	464	105	308	50
St-Philbert,	272	246	102	132	10
Vernantes,	628	544	182	285	72
Vernoil,	517	435	106	218	160
	4,253	3,549	1,575	1,566	380

En publiant la lettre de désistement de M. Combiér dans l'arrondissement de Baugé, le *Journal de Maine-et-Loire* ajoute :

« Nous ne doutons pas que tous les électeurs qui ont voté pour lui ne reportent, au scrutin de ballottage, leurs suffrages sur le général Lacretelle.

» Ils ne voteront certainement pas pour

l'opportuniste savoyard Benoist, partisan de cette politique néfaste et justement discréditée à laquelle la France doit d'être plongée dans l'état d'abaissement où elle se trouve aujourd'hui. »

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Émile-Léon Têtedoye, bijoutier, et Clara Billet, couturière, tous deux de Saumur.

Louis Leteuille (veuf), cultivateur, de Souzay, et Françoise Piolet (veuve), chapeletière, de Saumur.

Pierre Jamois, cultivateur, de Saumur, et Julia-Amélie Ruesche, lingère, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

ADIEU LA REMONTE

Le détachement de cavaliers de remonte d'Angers a quitté cette ville jeudi, à onze heures, pour se rendre à Fontenay-le-Comte.

C'est ainsi que, malgré les réclamations des Angevins, malgré le vœu deux fois exprimé par le Conseil général en faveur du maintien de la remonte à Angers, le gouvernement enlève un dernier espoir d'obtenir satisfaction.

Désormais les éleveurs de Maine-et-Loire ne pourront que très difficilement vendre leurs chevaux pour l'armée.

INCIDENT DANS UN CAFÉ

Un incident, qui a causé une certaine émotion, s'est produit, dans l'après-midi de vendredi, au café de la Ville, à Tours.

Une femme, débarquée depuis quelque semaine de Saumur, où habite son mari, s'est tiré un coup de revolver de petit calibre.

Le corset ayant fait dévier la balle, cette femme, dégoûtée de la vie, en sera quitte pour quelques légères ecchymoses.

On attribue cette résolution à des chagrins d'amour.

LES ÉLECTIONS DANS LA VIENNE

On lit dans le *Journal de l'Ouest* :

« L'impudence des opportunistes n'a d'égale que leur parfaite canaillerie.

» Après avoir détourné les électeurs comme de fiefés brigands, n'ont-ils pas le toupet de dire que le suffrage universel s'est prononcé pour leur politique de grands chemins!

» Ils prétendent que nous avons été battus.

» Nous avons été volés, et non pas vaincus.

» Nos confrères de Paris et des départements nous signalent déjà de nombreux faits de pression, de fraude et de corruption.

» Une seule chose nous étonne, en présence des manœuvres ignobles des candidats et des agents du ministère, c'est que l'opposition ait réussi à faire nommer, au premier tour, plus de 160 représentants.

» Par ce qui s'est passé dans la Vienne, on

61 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

QUATRIÈME PARTIE

IV. — DÉSESPOIR

(Suite)

Toute cette journée se passa tristement pour le pauvre jeune homme. Il fallait que Polly fût bien préoccupée pour ne point s'en apercevoir.

Macdowal était pensif, contre son habitude.

Prêt à tout pour complaire à sa nièce, il n'en sentait pas moins la responsabilité qui pesait sur lui. Il réfléchissait, et invoquait la lumière d'en haut pour éclairer sa conscience et sa raison.

Sabas, — fort affairé par les apprêts d'un voyage lointain, disait-il à Raoul, — n'était que rarement présent, — et pourtant sa note joyeuse eut été bienvenue par le major, et surtout par sa nièce, impatientée de ne voir que des visages sérieux.

Tim Snare, lui, n'était pas une minute tranquille; il ne faisait qu'aller et venir de côté et

d'autre, l'oreille au guet, ayant l'air d'épier tout le monde.

Quant à Lieschen, son sourire perpétuel avait fait place à l'anxiété. Elle semblait à la fois impatiente et soucieuse. Elle jetait sur Raoul des regards tantôt de pitié, tantôt de colère.

Cette sorte de demi-teinte qui enveloppait les esprits, ne fit que s'assombrir dans une promenade en voiture à la forêt, après le second déjeuner.

Les bois ont ceci de particulier qu'ils s'harmonisent avec nos pensées et nos sentiments: joyeux quand nous sommes gais, mornes quand nos cœurs sont tristes.

Raoul songea à ces heureuses années où, tout enfant, il courait, sous les grands arbres et à travers les taillis ombreux, foulant sous ses pas les feuilles desséchées, ou cherchant des nids entre les branches; et, à ce souvenir, en pensant qu'il voyait la forêt pour la dernière fois, quelque chose de sombre envahit son âme, et des larmes montèrent lentement à ses yeux.

Le retour à la ville fut silencieux.

Après le dîner, Raoul voulut aller contempler la mer aux clartés des étoiles. Autrefois, il aimait ce spectacle, devant lequel il restait

souvent de longues heures, absorbé par son admiration muette.

Le ciel était pur. L'absence de brise rendait la température assez douce relativement.

Macdowal, Polly, chaudement vêtus, Sabas insensible au froid, et Raoul indifférent à tout ce qui n'était pas son mortel ennui, gagnèrent l'extrémité de la jetée de droite.

En cet endroit, on jouissait d'un calme délicieux. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la surface des flots s'étendait, d'un bleu foncé, presque noir, se confondant au loin avec le ciel. De ça, de là, en mille endroits, des scintillements couraient sur la crête des vagues, comme des paillettes de feu sur des écailles d'acier. Au pied de la jetée et sur la grève, les lames se brisaient doucement, avec un petit mugissement plaintif et en dessinant une frange d'écume.

Le major saluait de leurs noms les étoiles.

La voûte céleste resplendissait, parsemée de constellations: Hercule, la Lyre, le Cygne, l'Aigle, le Dauphin, Pégase, Andromède, Persée et plusieurs autres, avec leurs astres innombrables et étincelants.

Au sud, tramblottait l'étoile Fomalhaut; — au nord, autour du pôle boréal marqué par la

Polaire, tournaient le Grand Chariot, la Girafe, Cassiopée, Céphée et le Dragon.

A l'orient, vaguement éclairé par un reflet de la lune encore sous l'horizon, — brillait la Chèvre, et, plus bas, la planète Saturne, vers la gauche d'Aldébaran, l'œil du Taureau.

Les promeneurs, impressionnés malgré eux par l'aspect majestueux de cette belle nuit, furent longtemps avant d'échanger une parole, l'âme pénétrée d'une poétique rêverie.

— Que tout cela est grand, que tout cela est sublime! murmura le premier Macdowal enthousiasmé.

— Qui sait, dit Polly, si, en ce moment même, des millions d'habitants des mondes lointains ne sont pas, comme nous, en train d'admirer les merveilles de la mer et des cieux.

— Quelle diversité infinie doit exister dans la constitution et dans l'aspect de ces globes habités, de ces îles qui flottent au sein de l'océan sidéral sans limites! s'écria le major.

— S'ils sont réellement habités, oncle! — Presque personne n'en doute plus aujourd'hui; d'ailleurs, pourquoi Dieu les aurait-il faits à la fois habitables et déserts?... Quant à moi, j'aime à me représenter les hommes de

peut juger comment la liberté du suffrage universel a été respectée.

« Jamais la candidature officielle n'avait été pratiquée avec un pareil cynisme.

« Tous les fonctionnaires ont servi d'agents électoraux à MM. Denizot, Bazille, Nivert et Demarçay, menaçant les uns, faisant aux autres des promesses irréalisables.

« A la veille du scrutin, des affiches blanches ont été placardées dans toutes les communes.

« Le cabinet de M. Cléitie a été transformé en une officine de mensonges odieux que les instituteurs, les agents voyers, les percepteurs, les maires républicains, etc., ont répandus dans tout le département.

« Toutes les injures, toutes les calomnies qui ont été lancées contre nos amis par les feuilles opportunistes et notamment par l'*Avenir*, émanaient de MM. Cléitie, Chaussade et Bougonin.

« Nous le savons de source absolument sûre.

« Naturellement, ces messieurs ont fait signer par un serviteur complaisant leurs petites infamies.

« Par respect pour les électeurs et pour nous-mêmes, nous avons refusé de les suivre sur le terrain des personnalités. Mais, puisqu'ils veulent continuer, nous les avertissons que nous rendrons coup pour coup.

« Ah! monsieur Bougonin, vous attaquez tous les jours le concurrent de M. Denizot! Vous êtes bien imprudent.

« Il y a beaucoup à dire sur votre papa beau-père. Le département de l'Indre n'est pas loin de la Vienne. Vous devriez le savoir. Et l'envie pourrait nous prendre de raconter certaines histoires. »

LES PIGEONS VOYAGEURS AUX MANŒUVRES

La Société colombophile de Tours a mis plusieurs de ses pigeons à la disposition de l'autorité militaire pour les manœuvres du 9^e corps; 40 pigeons ont été fournis par cinq de ses membres.

Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants, tant au point de vue de la régularité que de la vitesse. Ainsi, des pigeons lâchés aux Trois-Moutiers (Vienne), à 2 h. 30, sont arrivés à Tours à 3 h. 35, parcourant une distance de 120 kilomètres en 65 minutes.

Les dépêches étaient prises à l'arrivée au colombier par un planton de service qui les transmettait immédiatement à l'état-major général.

UN RECOURS EN GRACE

Un recours en grâce a été immédiatement signé, après la séance du conseil de guerre séant à Nantes, en faveur de Quérand (Henri-Jean-Marie), soldat réserviste au 62^e de ligne, à Lorient, condamné mercredi à la peine de

ces terres célestes sous les formes les plus diverses. Dans certaines planètes, par exemple, ils vivent au sein des flots; dans d'autres ils voyagent dans l'air, soit au moyen des ailes, soit par un simple acte de volonté, sans plus d'efforts que nous n'en mettons à respirer; sur d'autres mondes encore, les créatures humaines sont des végétaux, des plantes, des arbres, doués de la faculté de marcher, de nager, de voler; ailleurs je me les représente sous forme de pierres, de rochers doués de vie et de mouvement; sur d'autres astres, enfin, je me figure les êtres intelligents composés d'une âme et d'un corps gazeux, aérien, palpable...

— Et il est probable que votre rêve est réalisé quelque part, et au delà.

— J'ai lu, je ne sais où, que tout ce que l'homme, ici-bas, peut imaginer, existe... Et je le crois sans peine, si le nombre des étoiles et des planètes habitées et infini, comme cela est possible.

— Ah! s'écria Polly, que ne nous est-il donné de plonger dans l'espace sans bornes et de rendre visite à ces univers inconnus!

— Cette satisfaction nous sera sans doute accordée un jour, dit une voix grave à côté de

mort pour voies de fait envers son supérieur, à l'occasion du service.

Nouvelles à la main.

UN MAUVAIS MARI

— Comment se fait-il que toi, un homme d'une tenue si correcte, tu sortes avec un chapeau tout râpé?

— Je vais t'en expliquer le motif et tu vas me comprendre. Ma femme m'a dit: Tant que tu mettras ce vilain chapeau, je ne sortirai pas avec toi. Saisis-tu maintenant?

UN BON NOTAIRE

Devise d'un notaire:

« Pas de paroles... des actes! »

A la caserne:

Dumanet lisant le journal: — Il faut que le gouvernement se montre énergique et nous débarrasse au plus tôt des factions.

Toute la chambrée interrompant avec enthousiasme: — Bravo!

A l'hôpital:

— Qui, docteur, j'ai bu, c'est vrai; je suis malade, c'est encore vrai, et je continue à boire, c'est toujours vrai. Mais suivez bien mon raisonnement...

— Allez!

— Qu'est-il résulté de cette passion?

— Vous avez altéré fortement votre constitution.

— Parfaitement! Eh bien! maintenant qu'elle est altérée, faut bien que je la désaltère!

Entendu à Cancale:

Dans un café du port, deux huîtres viennent prendre une bolée. Après avoir causé du temps, tout en trinquant:

— Ah! ça, dit l'un, voilà tout de même bientôt quatre ans que tu me dois 12 fr.; tu sais bien, faudra y penser.

L'autre s'approchant, et du ton le plus naturel:

— Occupe-toi donc de tes dettes, si tu en as, et ne te mêle pas des miennes.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 29 septembre 1889.

Toute la cote a largement profité des bonnes dispositions de la place. Les rentes ont marché au premier rang, s'établissant, le 3 0/0 à 86.40; le 4 1/2 0/0 à 104.85.

Sur les sociétés de crédit, le mouvement a été tout aussi caractérisé. Le Crédit Foncier s'est élevé à 1,292.50. Dans le bilan au 31 août qui vient d'être publié, on relève des chiffres qui témoignent d'une grande activité sociale et du développement régulier et méthodique des opérations de la société.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 815, et de plus hauts cours sont à prévoir, car

la jeune fille... quand nous serons morts!

Polly eut un tressaillement, tant l'accent de Raoul paraissait sombre et désolé.

Elle ne répondit pas.

— Est-ce que l'on ne finira pas par y aller en ballon? demanda Sabas avec le plus grand sérieux.

Ce fut une diversion. Chacun se mit à rire, heureux de cet incident.

— Dam! objecta le bonhomme, on invente tant de choses!

Le major, tout en s'en retournant à l'hôtel, essaya d'exposer au brave Callois quelques notions sur l'air, la pesanteur atmosphérique, l'attraction et la gravitation, les aérostats et le vide interplanétaire.

Sabas, il faut l'avouer, l'écouta avec l'attention la plus assidue; puis, quand Macdowal eut terminé sa leçon scientifique:

— Tout ça, voyez-vous bien, dit-il, ne m'explique pas pourquoi on n'irait point dans la lune et dans le soleil, en ballon!

V. — OU TIM PARLE A LIESCHEN

On était arrivé au lendemain soir, 10 novembre.

la campagne d'automne promet d'être très fructueuse pour cet établissement.

L'action de la Société Générale attend sur le cours de 465 le détachement de son coupon de 6.25 qui devra être immédiatement regagné.

La reprise générale a commencé à agir sur la Banque d'Escompte et va lui rendre certainement les cours qu'elle a perdus depuis quelques mois sans raison spéciale.

Le Crédit Lyonnais s'arrête à 695 coupon de 14.20 détaché, la semaine lui a été très favorable.

La Société de Dépôts et Comptes courants conserve toute sa fermeté à 600 et l'approche de son coupon doit le pousser à 605 ou 607.50.

On cote l'Italien à 92.80. Il est question de l'émission d'un nouveau stock d'obligations. Ces titres vont encore augmenter la charge bien lourde des portefeuilles allemands à qui nos capitalistes continuent à fournir la rente.

Confirmant les prévisions du marché, le 4 1/2 0/0 Portugais s'est avancé à 540; on peut dès lors considérer comme acquis le cours de 500 après le détachement du coupon de 11.25.

Le Panama a été demandé à 48.

L'action de la Tour Eiffel s'inscrit à 508.75. La société a aujourd'hui en caisse la somme nécessaire pour effectuer le remboursement du dernier cinquième du capital social.

L'obligation des Immeubles de France est à 368, cours bien bas, non-seulement à raison des garanties qu'elle présente, mais encore à des données mathématiques sur lesquelles repose sa valeur.

L'Alpine se tient à 198.75, ceux qui achètent en prévision du cours de 250 semblent bien inspirés.

On a demandé très activement le Crédit Provincial à 67.50 et 70. L'opinion générale est que ce prix va être dépassé à bref délai. La réconstitution de la société est chose décidée; dans ces conditions la valeur intrinsèque du titre est bien supérieure à 100 fr.; les acheteurs ont par conséquent un bénéfice de plus de 50 fr. à réaliser.

La semaine a été excellente pour les obligations 5 0/0 des Chemins Argentins qui ont regagné en peu de jours le terrain perdu; elle clôture à 420; les obligations des Chemins de Santa-Fé ont monté de 365 à 392 et sont encore très avantageuses à acheter.

Meilleure tenue des actions de Corinthe qui ont gagné 6 fr. Il paraît que les pourparlers d'un côté avec le gouvernement grec et de l'autre avec un groupe financier important, marchent très favorablement.

Les Chemins Economiques sont à 386.

25 Pilules font une cure!

Digne (Basses-Alpes), le 28 mai 1889. — Depuis un an je souffrais de maux de tête continus, après avoir pris la moitié d'une boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 je n'ai plus ressenti aucune douleur.

(Sig. lég.) L. GARCIN, chef cantonnier.
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

POUR CONSERVER LA SANTÉ

Nous ne saurions trop vous redire: faites usage des *Pilules Gicquel*, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires, les maux d'estomac, le manque d'appétit. Elles vous préserveront des maux de tête, névralgies, migraines, congestions. Elles sont très souveraines aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la jaunisse, la paralysie. Dans toutes les pharmacies, vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

Tout le monde était réuni pour le dîner, à l'hôtel Christol.

Tout le monde excepté Lieschen et Tim Snare, qui ne paraissaient pas. Le major semblait très contrarié.

— Bah! tant pis, dit-il, nous nous passerons des services de Tim, et nous dînerons sans Lieschen.

Et, à chaque instant, il répétait:

— Mais que diable peuvent-ils faire?

Polly tâchait de le calmer.

— Voyons, oncle, ne vous faites donc pas de mauvais sang! murmura-t-elle.

Et elle ajoutait tout bas en souriant, rougissante:

— Aujourd'hui surtout!

Puis s'adressant au père Sabas:

— Comment trouvez-vous ces perdreaux, monsieur Callois? demanda-t-elle.

— Exquis! répondit l'ancien garde-chasse. Et, à part lui, il grommela:

— Mais j'en ai mangé de meilleurs... autrefois!

Le dîner tirait à sa fin. On servait le dessert.

— Dans un quart d'heure, dit Macdowal à Sabas et à Raoul, je vous attends pour prendre le café dans mon appartement... N'y manquez

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 29 Septembre 1889.

Versements de 66 déposants (11 nouveaux), 19,233 fr. 23.

Remboursements, 25,022 fr. 31.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MARCHÉ de Saumur du 28 Septembre 1889

Froment-commerce, Phectolitre	18 —	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 67	Veau	1 80
Méteil	14 30	Mouton	2 20
Seigle	10 80	Porc	1 50
Orge	10 27	Poulets la couple	3 50
Avoine	8 —	Dindonneaux	10 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	18 —	Oies	9 —
Haricots rouges	16 —	Beurre le kilog.	2 20
Fèves	—	Œufs la douzaine	— 90
Noix	9 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	50 —
Châtaignes	—	Luzerne	40 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	35 —
Son	10 —	Huile de noix, 50 kil.	100 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	— —
Farine, la culasse de 157 kilog.	52 —	id. 2 ^e	— —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	— —
id. 2 ^e id. 0 f. 33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0 f. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 100
Champigny	— 100
Varrains	— 100
Bourgneil	— 100
Restigné	— 100
Chinon	— 100
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 75
Ordinaires, environs de Saumur	— 60
Saint-Léger et environs	— 50
Varrains et environs	— 60
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 50
La Vienne	— 50
Cidre de Bretagne	la barrique 40
Cidre de Normandie	— 45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre —
Vinaigre de vin	— —

ÉPIGÉRIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.
Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

L'ORIFLAMME

PÉTROLE BLANC
inflammable
SANS ODEUR
Produit une Lumière incomparable
En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

pas!

— On y sera! affirma gravement Callois.

Le jeune homme ne répondit pas. Il était pâle comme un mort.

Au moment où tous deux allaient sortir de la salle à manger, Polly adressa à Sabas un regard suppliant.

Ce regard voulait dire:

— Ne le quittez pas une minute!

Callois répondit par un coup d'œil qui signifiait:

— Soyez tranquille!

A peu près vers l'instant où Macdowal, Raoul, Polly et le père Sabas se mettaient à table pour le dîner, une autre scène se passait dans l'espace, désert à cette heure, qui s'étend entre la Liane et la gare.

Une femme, autant qu'on en pouvait juger à ses vêtements, de couleur sombre ainsi que son chapeau à l'épaisse voilette rabattue sur son visage, venait de franchir le pont.

Elle paraissait se diriger vers le chemin de fer.

(A suivre.)

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE, Et de M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant (Maine-et-Loire)

VENTE

Aux enchères publiques,

Le DIMANCHE 13 OCTOBRE 1889, à 2 heures du soir, en la Mairie des Cerqueux-sous-Passavant, et par le ministère de M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant.

1^{er} Lot

D'UNE MAISON

Avec Jardin

Sis au bourg des Cerqueux.

Mise à prix : 4,000 fr.

2^e Lot

Et d'un MORCEAU de TERRE

D'une contenance de 50 ares 16 centiares environ, situé commune des Cerqueux (Maine-et-Loire).

Mise à prix : 400 fr.

Total des mises à prix : 4,400 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant, rédacteur du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, ANDRÉ POPIN. (763)

Étude de M^e LÉON DROUAX, avocat-agréé à Tours, 7, rue de l'Archevêché.

VENTE

Aux enchères publiques

PAR ADJUDICATION

Par devant M^e CHAUVIN, notaire à Tours, le Mardi 1^{er} Octobre 1889, à 2 heures,

Du FONDS d'HOTEL, sis à Tours, rue de Bordeaux

CONNU SOUS LE NOM DE

L'HOTEL de la VENDÉE

Près les gares de l'Orléans et de l'Etat

Mise à prix comprenant matériel, mobilier, pas de porte et droit au bail : 5.000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, auxdits M^{es} DROUAX et CHAUVIN. (737)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co a du Pérou du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

GRAND APPARTEMENT

Au premier étage, rue Verte, 18,

Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.

MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

BON BICYCLE

d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN COMMANDITAIRE disposant de 300,000 fr. pour extension à affaire de 1^{er} ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME

libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

GARÇON connaissant le service désire place maison particulière. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 4 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche,

Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que fluxus, tics, coliques ventruses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, rhumes, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étouffements, dyspnée, constipation, taches épidermiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nervosité, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte.

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les obstructions internes ou irrégularités du système. Dans les cas D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme; elles fortifient le système musculaire, ramènent le bon sang, déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit et ramènent le système dans tout son ensemble. Ce sont les « Effets » reconnus par des milliers de personnes de toutes classes de la société humaine; et la preuve, offrant la meilleure garantie aux valides, c'est que d'entre tous les remèdes brevetés, ON NE PEUT CITER AUCUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND ÉCARTÈMENT, QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction. Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM, à St. Helens, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes pharmacies en France à raison de 2 francs et de 4 50 la boîte. Seuls Représentants pour la France: PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 82, PARIS.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

A LA

VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur.

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

POUR LE

Collège Saint-Louis

Prix des Uniformes en magasin ou sur mesure

Veste drap bleu	45 fr.
Pantalon cuir bleu qualité supérieure	18 —
— — — — — ordinaire	17 —
Gilet — — — — — supérieure	10 —
Casquettes extra	3 75

Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

Fournitures de toutes sortes pour le Trousseau.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Le Soleil 70 cent. le paquet	Perle luxe 1 fr. le paquet
La Brésilienne 80 — —	Nubienne triple pression 1 10 —
La Perle (à trous) 90 — —	L'Étoile 1 20 —

Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet : 4 fr. 90.
Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,

